



COMMUNIQUE

Produits en provenance du Japon

Août 2016

Depuis la catastrophe nucléaire de Fukushima Dai-Ichi, du 11 mars 2011 nos thés en provenance du Japon font l'objet d'une attention particulière afin de vous garantir un produit sain et sans risque.

Les différentes analyses menées ces dernières années ne montrent pas de problèmes particuliers et les amateurs de thés japonais dont nous faisons partie peuvent savourer ces fabuleux thés verts l'esprit tranquille.

Dans un souci de transparence, voici un point sur les différentes garanties que nous sommes en mesure de vous donner.

Évolution du cadre réglementaire européen :

Depuis la catastrophe et jusqu'en 2014, le règlement européen (UE) n° 297/2011 du 25/03/2011 qui imposait des conditions particulières à l'importation des denrées alimentaires et d'aliments pour animaux listait les préfectures pour lesquelles des mesures de radiation étaient obligatoires.

Il s'avérait déjà à l'époque qu'aucun des jardins de thés des producteurs avec lesquels nous travaillons n'était situé dans cette zone.

Aujourd'hui les mesures européennes ont été assouplies depuis la parution le 28 mars 2014 du règlement 322/2014 dans le journal officiel de l'Union européenne. Ce règlement revient sur l'obligation de contrôle pour les régions autres que celles de Fukushima : « Aucune contamination radioactive n'a été décelée pour le thé de la troisième période de végétation. Il est donc approprié de ne plus exiger l'échantillonnage et l'analyse, avant l'exportation vers l'Union, pour le thé originaire des préfectures autres que celle de Fukushima (...).

(...) Compte tenu du fait qu'il n'a pas été décelé de contamination du thé au cours de la troisième période de végétation après l'accident, qu'il est très peu probable que du thé soit exporté depuis Fukushima et que des garanties ont été données par les autorités japonaises, il y a lieu de ne plus exiger de déclaration d'origine pour le thé originaire des préfectures autres que celle de Fukushima, afin de réduire la charge administrative ».

Les mesures prises par le Japon :

Suite à la catastrophe, le Japon avait pris plusieurs mesures, notamment la mise en place de valeurs réglementaires provisoires, la surveillance des produits agricoles et denrées alimentaires, une distribution restreinte des denrées contaminées, ainsi que la décontamination des surfaces agricoles.

Ce plan de surveillance est toujours d'actualité et les résultats des analyses sont régulièrement mis à jour : http://www.mhlw.go.jp/english/topics/2011eg/index_food_radioactive.html

Notons que début 2015, tous les échantillons de thé se sont révélés conformes.

Pour exemple, au mois de juillet 2015, 27 448 échantillons ont été analysés et tous les échantillons de thé aussi bien en feuilles sèches qu'en infusion sont inférieurs à 1.8 Bq/kg en césium total.

Les mesures prises en interne :

Si l'on peut constater que l'Union européenne a assoupli sa législation, nous demeurons toujours aussi vigilant et effectuons tous les contrôles nécessaires sur les produits en provenance du Japon.

Depuis nos origines nous avons toujours été très proches des producteurs avec lesquels nous travaillons. C'est grâce à cette proximité historique que nous avons pu mettre facilement en place un plan de surveillance de l'ensemble de nos arrivages.

Notre entreprise fait partie d'une filière intégrée où chaque acteur du producteur au distributeur se connaît et travaille main dans la main. Nous pouvons garantir une parfaite connaissance des produits que nous proposons à nos clients.

A réception des produits en provenance du Japon, en plus des contrôles effectués en amont par nos fournisseurs*, des analyses de la radioactivité sont réalisées en laboratoire pour renforcer cette surveillance et pour nous assurer de la qualité irréprochable de nos thés japonais.

Avant tout, des thés d'exception :

Les saveurs uniques des thés verts japonais, les font figurer parmi les plus appréciés au monde. **Matcha, Gyokuro, Genmaicha, Sencha** sont des thés à nul autre pareils et figurent comme des **incontournables** pour les connaisseurs.

Il est donc évident pour nous de continuer à travailler avec nos partenaires historiques japonais, qui ont traversé des phases difficiles, afin de vous proposer des produits sains et savoureux, comme nous l'avons toujours fait.

*<http://www.keikotee.de/Analysen.htm> / <http://www.aiya-europe.com/en/faq>

<http://www.jardinsdegaia.com> /- courrier@jardinsdegaia.com